

MASTER PROFESSIONNEL 2^E ANNÉE DROIT IMMOBILIER PRIVÉ ET PUBLIC

OBJECTIF

La spécialité « Droit immobilier privé et public », unique en France par l'appréhension pluridisciplinaire des questions de l'encadrement juridique de l'immobilier, vise à l'approfondissement des concepts et mécanismes fondamentaux du droit public et privé de l'immobilier (droits des biens, droit de l'urbanisme, droit des contrats spéciaux publics et privés...).

L'objectif principal du diplôme est d'offrir à l'étudiant une formation la plus complète et représentative du droit immobilier qu'il soit privé ou public.

Maîtriser les matières et concepts juridiques inhérents à la mention, résoudre les problèmes juridiques théoriques et pratiques immobiliers, piloter les cessions et transmissions immobilières, maîtriser les marchés privés et public de l'immobilier, suivre et gérer la responsabilité des constructeurs ainsi que les aspects contentieux en droit des biens, droits des contrats de l'environnement ou de l'urbanisme.

En complément du programme proposé par l'Université d'Aix-Marseille, le module ESI permet de bénéficier d'une approche B to B et de l'enseignement des outils managériaux destinés aux futurs cadres de la profession.

DÉBOUCHÉS

- Cadre du service public (collectivités locales, établissements publics, administration de l'État) après concours
- Juriste dans des grandes entreprises de construction, des bureaux techniques ou d'architectes ; dans le secteur de l'urbanisme, du développement foncier, cessions et acquisitions immobilières

- SEM
- Agent immobilier avec carte professionnelle
- Syndic de copropriétés
- Administrateur de biens
- Gestionnaire immobilier ou locatif

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme Bac +4 (avoir obtenu 240 crédits ECTS) dans les filières suivantes : droit, immobilier, urbanisme, sciences politiques ou tout diplôme équivalent

- + Examen du dossier de candidature
- + Entretien

VAE : <http://fpc.univ-amu.fr/vae>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance, Travaux Dirigés, Cours Magistraux.

STATUT

Contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, CPF de transition, stagiaire formation continue, VAE

RYTHME

2 jours par semaine le lundi et mardi : formation

3 jours par semaine : entreprise

EFFECTIF MAXIMUM : 25

CONDITION DE VALIDATION

- Examen terminal et contrôle continu
- Réalisation d'un rapport de stage et d'un mémoire de recherche. Soutenance du mémoire devant un jury.

PROGRAMME

536 heures au total dont 126 heures de modules ESI

Tarifs : prise en charge à 100 % dans le cadre du contrat d'alternance.



MASTER PROFESSIONNEL 2^E ANNÉE DROIT IMMOBILIER PRIVÉ ET PUBLIC

PROGRAMME

SEMESTRE 3

- Droit public des biens immobiliers
- Droit privé des biens immobiliers
- Droit des marchés de travaux publics
- Droit des marchés de travaux privés
- Droit des contrats publics immobiliers
- Droit de l'environnement appliqué à l'immeuble
- Droit des autorisations d'urbanisme
- Droit de la promotion immobilière
- Assurance construction
- Procédures d'acquisition de biens par les personnes publiques
- Construction et logement social
- Ensembles immobiliers
- Droit des baux d'habitation
- Droit des baux commerciaux
- Droit de la vente
- Publicité foncière
- Gestion du patrimoine
- Fiscalité immobilière
- Responsabilité des constructeurs
- Droit processuel immobilier : contentieux administratif
- Droit processuel immobilier : contentieux civil
- Droit processuel immobilier : contentieux pénal

SEMESTRE 4

- Mémoire
- Rapport de stage

Réalisation d'un rapport de stage
et d'un mémoire de recherche

Soutenance du mémoire devant jury

MODULE ESI

- Approche interculturelle des marchés
- CRM
- Entrepreneuriat
- Sécurisation des pratiques après les lois ALUR et HAMON
- Immobilier et réseaux sociaux
- Prise de parole en public
- Management d'équipe appliqué
- Management et stratégie
- Marketing immobilier appliqué
- Enjeux énergétiques et immobilier
- Mise en œuvre d'une opération immobilière



Programme accessible aux personnes
en situation de handicap

TAUX DE RÉUSSITE :

86 %



SITUATION POST DIPLÔME

POURSUITE D'ÉTUDE : **6 %**

INTÉGRATION PRO : **73 %**

NON RÉPONSE : **21 %**

Année de référence : Promo 2020-2021

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER

20 ter, rue de Bezons
92415 COURBEVOIE
CEDEX

CONTACT ET RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Tél. : 01 71 06 30 30/21
Mail : contact@fnaim.fr
www.groupe-esi.fr